

SCFP2626.ca
 Syndicat des étudiants-ouvriers
CUPE2626.ca
 Student academic workers' union

Votre syndicat au travail!

Rencontrez le Comité exécutif!

Les membres du Comité exécutif du SCFP 2626 ont changé depuis les six derniers mois. Si vous n'étiez pas en mesure d'assister au BBQ ou à l'Assemblée générale pour nous rencontrer en personne, nous voici!



Seconde rangée, de gauche à droite : Éric Mallette (officier sans portefeuille), Félix Grenier (délégué en chef francophone), Stanko Krstic (représentant BRFP), Dennis Stark (délégué en chef anglophone), Behnam Shadravan (officier sans portefeuille), Jordan Birenbaum (officier sans portefeuille), Dan Dicaire (président d'assemblée). Première rangée, de gauche à droite : Maryam Haghighi (VP2), Joanne Dagenais (représentante des travailleurs), Sarah Lawrance (VP1), Sean Kelly (président). Absente: Lucy Cui (représentante du premier cycle). Photo par Lucy Cui.

SCFP 2626
 Étudiants
 travaillant à
 l'Université
 d'Ottawa

Le saviez-vous?

* Votre département devrait vous fournir une «étiquette d'identification» (un autocollant) du SCFP 2626 à apposer sur votre carte étudiante si vous avez un contrat de 130 heures. Cet autocollant vous donne droit à des privilèges supplémentaires pendant le semestre pour lequel il est valide.

* Les membres du premier cycle qui ont déjà obtenu un diplôme d'études supérieures ont droit au même salaire qu'un membre d'études supérieures!

UCU, pièce 303
85, rue Université
Ottawa, ON
K1N 6N5

Tél: 613-562-5345
Télec: 613-562-5220
info@scfp2626.ca
www.scfp2626.ca

Comment obtenir les privilèges pour les membres du SCFP 2626

Par Sean Kelly

En tant que membre du SCFP 2626, vous avez droit à plusieurs privilèges. Voici comment en profiter!

Permis de stationnement pour la fin de semaine : Tous les employés (assistants d'enseignement, assistants de recherche, correcteurs, surveillants d'examen, démonstrateurs, surveillants de laboratoires et tuteurs) peuvent obtenir un permis de stationnement de l'Université pour la fin de semaine et les congés GRATUITEMENT pour les semestres de votre emploi!

Comment? Montrez votre autocollant du SCFP 2626 ou votre contrat aux Services de stationnement au 139, Louis-Pasteur, salle 133, et demandez votre permis de stationnement pour la fin de semaine. (Consultez l'article 28.1.6 de votre convention collective.)

Licence de logiciel: Les assistants d'enseignement et de recherche peuvent acheter des logiciels sous la licence Microsoft de l'Université. Vous pouvez vous procurer Microsoft Office à un coût de moins de 15 \$ avec ce rabais d'employé, au lieu de 95 \$ avec le rabais étudiant!

Comment? Montrez votre autocollant du SCFP 2626 ou votre contrat à la Librairie universitaire (dans le Centre universitaire) et demandez le rabais d'employé. (Consultez l'article 28.1.4 de votre convention collective.)

En tant que membre du SCFP 2626, vous aurez peut-être aussi droit à ce qui suit :

- * Fonds d'aide financière
- * Fonds de conférence
- * Bourse de soutien aux frais de scolarité
- * Régime de soins dentaires de l'Université

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

Notez ces dates!

- * Les nominations pour l'élection des membres du Comité exécutif du SCFP 2626 de 2010-2011 commencent en janvier 2010.
- * Le scrutin des élections commence tout de suite après la semaine de lecture.
- * La prochaine assemblée générale aura lieu le 10 mars à 18h.



Votre syndicat au travail!

Résultats de l'Assemblée générale

Par Sean Kelly et Sarah Lawrance

SCFP 2626
Étudiants travaillant à l'Université d'Ottawa

Dans les nouvelles...

Le 26 novembre 2009

Les travailleuses et travailleurs des musées rejettent l'offre finale

GATINEAU — Les travailleuses et travailleurs en grève du Musée canadien des civilisations et du Musée de la guerre ont rejeté dans une proportion de 96% l'offre finale présentée par la Société du Musée canadien des civilisations (SMCC). Des centaines de grévistes ont participé à la réunion qui avait lieu en soirée à Gatineau.

Informez-vous:
www.psc.com

UCU, pièce 303
85, rue Université
Ottawa, ON
K1N 6N5

Tél: 613-562-5345
Télec: 613-562-5220
info@scfp2626.ca
www.scfp2626.ca

À l'Assemblée générale le 4 novembre, de nombreuses révisions constitutionnelles ont été adoptées qui modifient la structure du Comité exécutif et la procédure d'élection des cinq postes supérieurs du Comité. Voici la nouvelle structure du Comité exécutif :

Poste au sein du Comité exécutif	Exigences linguistiques	
	Langue maternelle	Langue seconde
Président	A	B
Vice-président*	A	B
Secrétaire-trésorier*	A	B
Délégué en chef, langue française*	A (français)	D (anglais)
Délégué en chef, langue anglaise*	A (anglais)	D (français)
Agent d'égalité**	A	D
Agent de santé et sécurité**	A	D
Secrétaire-archiviste**	A	D
Officier sans portefeuille 1	A	D
Officier sans portefeuille 2	A	D

* désigne un nouveau titre pour un poste existant
** désigne un poste nouvellement créé

Voici le nouveau processus d'élection :

– Les cinq postes supérieurs sont : président, vice-président, secrétaire-trésorier, et les deux délégués en chef. Les élections pour ces postes seront désormais effectuées au moyen d'une campagne de plusieurs semaines, avec une semaine pour le scrutin au bureau du SCFP 2626 (UCU 303), et deux jours pour le scrutin au Centre universitaire et à l'édifice Roger-Guindon.

– Les membres continueront d'être élus aux cinq postes subalternes (membre responsable de l'équité, membre responsable de la santé et de la sécurité, secrétaire, et les deux membres sans portefeuille) à l'Assemblée générale d'hiver.

Comité de révisions constitutionnelles

Par Jordan Birenbaum

À la lumière de notre Assemblée générale récente, des demandes informelles ont été faites par de nombreux membres pour tenir une assemblée générale spéciale pendant laquelle nous aborderions uniquement la question des exigences linguistiques des postes élus. Le Comité des révisions constitutionnelles se prépare à répondre rapidement et efficacement si les membres soumettent une pétition officielle.

À cet égard, le Comité des révisions constitutionnelles utilisera les pouvoirs que lui confère l'Assemblée générale pour consolider toutes les exigences linguistiques des postes élus en un seul article dans notre constitution, et ce, pour que la question puisse être abordée de manière plus facile et transparente. Puisque les révisions constitutionnelles doivent être annoncées au moins 60 jours avant une assemblée générale, il ne serait pas possible de tenir une assemblée générale spéciale avant février.

Par conséquent, si une pétition pour tenir une assemblée générale spéciale est déposée avant le **18 décembre**, des efforts seraient déployés pour organiser une telle assemblée en même temps que les élections des postes supérieurs du Comité exécutif.

Solidairement,

**Le comité exécutif
du SCFP 2626**

Crédits

Conception et production du bulletin par Sarah Lawrance, avec des contributions de Sean Kelly et Jordan Birenbaum.